

“On ne demande pas l'égalité aux hommes, on la prend nous-mêmes”

Au programme

À Bruxelles. Soutenu par plusieurs organisations syndicales, le Collecti.e.f 8 maars mènera ce vendredi plusieurs actions de sensibilisation. Il sera installé au Carrefour de l'Europe, dans le centre de Bruxelles, entre 9 h et 17 h. Plusieurs activités y seront organisées pour évoquer les aspects de la vie pour lesquels les femmes sont parfois discriminées : violence, migration, travail, travail domestique, sexualité. Des concerts, des ateliers et des espaces de discussion sont également prévus. À 14 h, les femmes présentes seront appelées à faire du bruit. Vers 17 h, une manifestation démarrera.

Et ailleurs. Plusieurs actions sont aussi prévues dans d'autres villes en Belgique : Louvain, Anvers, Tournai ou Mons.

■ Pour la première fois en Belgique, une grève des femmes est organisée ce vendredi 8 mars.

■ Une étape de plus dans le long combat pour l'égalité homme-femme.

■ Parmi celles qui se mobilisent, un collectif d'avocates agissantes.

Entretien Laurent Gérard

Ce 8 mars, c'est la journée mondiale des droits des femmes. À cette occasion, pour la première fois en Belgique, le Collecti.e.f 8 maars organise une grève des femmes, inspirée d'une initiative similaire en Espagne. Les femmes sont appelées à arrêter de faire tout ce qu'elles ont l'habitude de faire : travailler, prendre soin des autres, consommer et étudier. Objectif : montrer que, quand les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête.

Au sein de ce collectif se côtoient étudiantes, travailleuses, syndicalistes... mais pas de personnalités politiques. Dès le début, une règle a été fixée : pas de récupération par les partis. *La Libre* a rencontré deux de ses militantes : Chloé Vanden Berghe, 24 ans, étudiante en science et gestion de l'environnement à l'ULB, et Nancy Goblet, 29 ans, anthropologue qui a repris des études de sage-femme, à l'ULB également.

D'où vient votre engagement féministe ?

Chloé Vanden Berghe (CV) : En discutant avec des amies à l'ULB, je me suis rendu compte des injustices dont j'étais victime. Le féminisme, c'est un filtre pour analyser les événements. J'ai dressé la liste des choses dont j'avais été victime en tant que femme, les harcèlements sexuels, les attouchements non consentis, etc. Je n'ai que 24 ans mais c'est une liste interminable. Si je n'avais pas été féministe, je n'aurais pas pu comprendre tout cela, que c'était du harcèlement, du viol.

Nancy Goblet (NG) : On vit des inégalités dans la sphère privée ou dans les filières d'éducation, qui sont très “genrées”. Le féminisme permet de prendre conscience que tous les choix qu'on fait résultent d'un système et d'une société organisée. Entrer dans le milieu militant, c'est réaliser qu'on n'est pas toute seule, qu'on vit des expériences similaires et de s'organiser face à ces expériences communes.

CV : Chez moi, c'est ma mère qui fait toutes les tâches domestiques, qui a la charge mentale de l'école, de la santé... En confrontant les témoignages, j'ai vu que c'était comme ça dans la plupart des familles. Ce n'est pas normal.

NG : Le travail des femmes est dévalorisé, “invisible”. Si on fait grève, c'est pour le rendre visible.

L'engagement féministe donne une grille de lecture, mais c'est aussi une façon de lutter.

CV : Le féminisme, c'est trois choses. Cela permet d'avoir des revendications et d'obtenir des avancées. C'est une grille de lecture. Et au niveau personnel, c'est une forme d'*empowerment* féminin, cela permet de se retrouver entre femmes, en situation de “non-mixité”, de gagner confiance en soi, d'être à l'aise en prise de parole, pour ensuite utiliser ces atouts en présence des hommes.

Quels sont les combats prioritaires ?

NG : Tout dépend de la position qu'on occupe dans la société. On n'est pas toutes à égalité. Il y a des

rapports de domination différents selon notre classe sociale, notre couleur de peau, notre orientation sexuelle. C'est pour cela que notre collectif a des revendications générales. Il est vrai que, pour le moment, avec le mouvement #Metoo, les violences sexuelles sont fort ressorties. La grève, c'est pour dénoncer ces violences, mais aussi les taxes roses (les produits féminins plus chers, NdlR), et bien sûr l'écart salarial entre hommes et femmes et le fait que certains secteurs économiques, très féminins, sont mal rémunérés. Mais les revendications sont très diversifiées et peuvent être réappropriées par chaque groupe.

Pensez-vous que la grève sera bien suivie ?

NG: Difficile de dire combien de femmes vont faire grève mais l'ampleur qu'a prise le mouvement va au-delà de nos espérances.

CV: C'est une première. En Espagne, il n'y a pas eu tout à coup 5 millions de grévistes. Il y aura d'autres grèves des femmes les années suivantes.

Estimez-vous que l'on a fait des progrès en matière de droits des femmes ?

CV: Globalement, il y a eu des avancées. Mais l'inégalité de genre est toujours là. Tant qu'on n'a pas une égalité entre hommes et femmes, on n'a pas atteint notre objectif.

NG: Certaines de nos revendications existaient déjà dans les mouvements féministes des années 1970. Cela progresse, mais ce n'est pas fini.

Vos revendications s'adressent-elles plutôt aux responsables politiques et économiques ou à la population ?

NG: On s'adresse d'abord aux femmes.

CV: L'idée, c'est de se rassembler entre femmes et de voir nous-mêmes comment lutter contre les privilèges des hommes. Mais forcément, si on demande des crèches publiques gratuites, des pilules gratuites, des avortements gratuits et sans condition,

on s'adresse à l'État.

Votre message s'adresse-t-il également aux hommes ?

CV: Oui, les hommes peuvent aider les femmes à s'émanciper. En organisant des garderies pour permettre aux femmes de se mobiliser. En étant à l'écoute des difficultés des femmes. Et en se demandant comment leurs privilèges d'hommes ont à voir avec cette situation et comment ils peuvent changer cela. Cela dit, l'idée principale, c'est l'autodétermination. C'est nous qui donnons nos lignes politiques et qui devons nous organiser pour nous émanciper. On ne demande pas l'égalité aux hommes, on la prend nous-mêmes.

*“Certaines de
nos revendications
existaient déjà
dans les années 1970.
Cela progresse, mais
ce n'est pas fini.”*

Nancy Goblet

Du Collectif.e.f 8 maars.

Femmes, féministes, avocates, militantes : c'est Fem&L.A.W.

L'association Fem&L.A.W. mènera vendredi, dès 8 heures, une action de sensibilisation devant le bâtiment Montesquieu, à proximité du palais de justice de Bruxelles. Cette ASBL regroupe des juristes doublées de féministes qui ont choisi le droit comme outil pour lutter contre les violences envers les femmes, promouvoir leurs droits et contribuer à l'instauration d'une égalité réelle entre hommes et femmes.

Violences de toutes sortes

C'est en 2015 que plusieurs avocates (et anciennes avocates) se sont retrouvées à échanger sur les dimensions sexistes de leur milieu professionnel. Elles se sont rendu compte que la question féministe dépassait leurs difficultés personnelles et qu'en tant que juristes, elles pouvaient agir à un niveau structurel pour promouvoir les droits des femmes et améliorer leurs conditions. C'est ainsi que leur réflexion juridique s'est étendue aux théories féministes. Elles ont fondé une ASBL qui a trouvé sa place aux côtés d'entités aux approches davantage sociologiques ou politiques. Elle regroupe aujourd'hui une petite vingtaine de membres, toutes juristes, *"qui en veulent"*.

Ces dernières sont parties du constat que 60% des femmes belges ont déjà été victimes de harcèlement; que 35% ont souffert de violences physiques ou sexuelles; que 45% ont subi des violences imposées par leur partenaire. Plus généralement, elles sont aussi interpellées par les nombreuses inégalités à l'égard des femmes dans le droit et la pratique du droit.

Elles ont fondé une ASBL qui a trouvé sa place aux côtés d'entités aux approches davantage sociologiques ou politiques.

Pour défendre les victimes de ces violences, Fem&L.A.W. propose des formations à l'attention des acteurs et actrices du terrain juridique (police, administration, avocats, magistrats). Elle organise aussi des actions de sensibilisation (brochures d'information, conférences, etc.) à l'attention du grand public. Elle oriente les femmes et les associations vers les interlocuteurs les mieux formés. Enfin, elle a pour projet d'organiser une permanence tenue par des juristes expérimentées en la matière.

Au service des consœurs

Et puis, il y a le travail fourni au service des consœurs avocates. La radiographie du barreau de Bruxelles, produite en 2017 par l'ULB, a montré que, bien que 45,9% des avocats soient des avocates, les femmes sont largement minoritaires aux postes à responsabilité et gagnent en moyenne la moitié du salaire de leurs confrères. Du côté de la magistrature, on relève une majorité de magistrats mais, là aussi, les femmes sont minoritaires dans les degrés supérieurs de l'appareil judiciaire et aux postes de chefs de corps.

Fem&L.A.W. entend dès lors soutenir les femmes juristes et sensibiliser les milieux juridiques à l'intérêt d'une égalité de fait. Là aussi, il s'agit de produire de l'information et des études et de formuler des propositions concrètes (exemples: la réouverture d'une garderie au palais de justice de Bruxelles ou la création d'une mutuelle des avocates).

Autre initiative originale: depuis un mois, l'ex-avocate Chloé Harmel travaille comme employée chez Fem&L.A.W. Elle a été chargée de rédiger un Code de droits des femmes, projet subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

J.-C. M.